

Note sur la mise en place d'un groupe de travail sur la conservation marine en Afrique centrale et de l'Ouest

1. Contexte et justification

Les écosystèmes marins et côtiers d'Afrique centrale et de l'ouest abritent une riche biodiversité et dont les services soutiennent les économies et systèmes de vie de communautés côtières comptant plus de 150 millions de personnes vivant dans les zones côtières (à moins de 100 km du littoral). Ils sont toutefois soumis à de fortes pressions. Les pollutions, la surexploitation des ressources, l'érosion côtière, les effets du changement climatique et une gouvernance fragmentée apparaissent comme des défis en réponse auxquels les Etats et les organisations d'intégration régionale soutiennent la mise en place d'un dispositif de conservation de la biodiversité marine et des écosystèmes marins et côtiers. Constitué d'aires marines protégées (AMP), de plans d'action pour la conservation d'espèces menacées et/ou protégées et d'autres mesures de conservation efficaces par zones (AMCEZ) encore non officiellement désignées, ce dispositif régional doit être renforcé, d'une part pour que les Etats d'Afrique centrale et de l'ouest répondent effectivement à leurs engagements internationaux en matière de conservation de la biodiversité marine, et, d'autre part, pour soutenir le développement d'une économie bleue durable et régénérative au bénéfice premier des communautés littorales.

Dans ce contexte, différentes initiatives sont mises en œuvre par l'UICN, en lien avec ses membres, ainsi que par d'autres organisations, soutenues par des partenaires techniques et financiers internationaux. On pourra notamment citer les grands programmes West African Sustainable Ocean Project (WASOP, dans le cadre duquel l'UICN coordonne la composante « Conservation et restauration des écosystèmes marins ») et Océan Durable et Economie Bleue en Afrique Centrale (ODEBAC, dans le cadre duquel l'UICN va animer l'élaboration d'une stratégie régionale pour les AMP et favoriser l'émergence d'un réseau régional de praticiens de la conservation marine). On soulignera également l'existence de partenariats déjà anciens comme le PRCM, et d'un réseau régional d'AMP en Afrique de l'Ouest, le RAMPAO, déjà fort de 49 AMP membres.

On rappellera également le crédit porté par la communauté internationale aux efforts réalisés par les pays de la région pour la conservation marine, comme en témoigne le choix du Sénégal pour abriter la 6^{ème} édition du Congrès International des Aires Marines Protégées (IMPAC6), qui se tiendra en mars 2027. Depuis l'adoption d'une résolution dédiée lors du 8^{ème} Congrès Mondial de la Nature à Abu Dhabi en octobre 2025, IMPAC apparaît clairement comme le principal événement global sur la conservation de la biodiversité marine (Motion 135 : Reconnaître le Congrès international sur les aires marines protégées comme la communauté mondiale des aires marines protégées pour la conservation efficace de la biodiversité marine). La préparation de cet événement va nécessiter une forte mobilisation, à laquelle l'UICN, ses membres et ses commissions doivent prendre part.

A l'échelle globale, CMAP Marine est l'une des principales entités contribuant à faire progresser les sciences, les connaissances et les outils relatifs à la conservation de la biodiversité marine et la gestion des réseaux d'AMP. Toutefois, à ce jour, la CMAP Marine n'a pas de démembrements dans les régions et il

apparaîtrait utile de mettre en place un groupe de travail « bleu » pour la région Afrique Centrale et de l'Ouest. Ce groupe de travail pourrait se composer de membres d'Afrique Centrale et de l'Ouest de la CMAP expérimentés en matière de conservation marine et d'AMP, mais également de membres des autres commissions de l'UICN, au sein desquelles se rencontrent de fortes compétences sur les questions marines et côtières, notamment la CEM (compétences sur la résilience côtière), la CEESP (compétences sur la cogestion des AMP), la CSS (groupes d'experts sur la conservation des espèces marines et littorales), etc.

Un tel groupe de travail Bleu-Afrique Centrale et de l'Ouest pourrait contribuer à capitaliser les expériences spécifiques de la région en matière de conservation de la biodiversité marine, de gestion d'AMP, de renforcement de la résilience côtière, et participer à la mise en œuvre des grandes initiatives en cours et à la préparation d'événements tels qu'IMPAC6. Cette note propose une démarche pour sa mise en place à court terme.

2. Objectifs du groupe de travail Bleu-Afrique Centrale et de l'Ouest

- **Objectif général :** Renforcer la connaissance, la gouvernance et la conservation des écosystèmes marins et côtiers d'Afrique centrale et de l'ouest
- **Objectifs spécifiques :**
 - Promouvoir la prise en compte dans les politiques régionales et nationales d'Afrique Centrale et de l'Ouest des agendas océans, biodiversité et climat ainsi que des outils développés à l'échelle globale en vue d'accélérer la mise en œuvre du Cadre Mondial pour la Biodiversité Kunming Montréal (CMB-KM) ;
 - Capitaliser les expériences des pays et des acteurs de la région Afrique Centrale et de l'Ouest et promouvoir les meilleures pratiques et les outils les plus efficaces en matière de gestion d'AMP, de conservation de la biodiversité marine et de résilience côtière ;
 - Faciliter la mobilisation d'une expertise de haut niveau en vue d'accompagner la mise en œuvre des grandes initiatives ainsi que la réparation et l'organisation d'événements régionaux et globaux relatifs aux AMP, à la conservation de la biodiversité marine et à la résilience côtière.

3. Principes de fonctionnement

Le groupe fonctionnera autour de réunions régulières, de productions techniques (notes, fiches, recommandations) et de sous-groupes thématiques selon les expertises mobilisées. Il établira un annuaire des compétences bleues pour la région Afrique Centrale et de l'Ouest et favorisera lorsque possible l'implication de ses membres à des initiatives conduites dans la région et au-delà.

Un comité de coordination assurera l'animation du groupe, et développera une proposition de plan de travail basé sur les opportunités repérées ainsi que sur les contributions des membres. Ce comité assurera le suivi des activités et produira une note d'information périodique à l'usage de ses membres, des présidents de commissions, de la direction et des vice-présidents de l'UICN pour la région, et des partenaires lorsque pertinent.

4. Profil des membres recherchés

Le groupe de travail Bleu-Afrique Centrale et de l'Ouest est mis en place à l'initiative de la CMAP, sous la conduite de sa vice-présidence régionale. Les membres du groupe de travail Bleu-Afrique Centrale et de l'Ouest sont nécessairement membres de WCPA et/ou d'autres commissions de l'UICN, disposant d'une expérience avérée et d'une forte expertise en matière de conservation marine, d'AMP et/ou de résilience côtière. Ils peuvent provenir de centres de recherche, laboratoires universitaires, institutions publiques, ONG, gestionnaires d'aires marines protégées, communautés locales, ou partenaires techniques régionaux ou internationaux. Une diversité d'expertises et d'expériences est recherchée.

Le groupe cherchera à valoriser en priorité les experts ressortissants des pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest et/ou ayant une expérience avérée de travail dans le domaine de la conservation marine et côtière en Afrique Centrale et de l'Ouest.

S'agissant d'un groupe de travail mis en place à l'initiative de la CMAP, ses membres originaires d'autres commissions de l'UICN devront être invités à devenir membres de la CMAP.

5. Méthodologie de mobilisation

Des experts reconnus dans le domaine seront directement invités à manifester leur intérêt à faire partie du groupe. En parallèle, un questionnaire de mobilisation sera diffusé via différentes voies (UICN PACO, commissions UICN, réseaux PRCM, RAMPAO, etc.), pour recueillir les informations nécessaires sur les expertises, disponibilités, intérêts thématiques et attentes.

Un atelier de lancement en visioconférence permettra d'installer le groupe et son comité de coordination, de valider les priorités et un plan de travail préliminaire.

6. Premiers éléments en vue d'un plan de travail

Les points suivants sont des suggestions d'activités dans lesquelles le groupe de travail Bleu-Afrique Centrale et de l'Ouest et ses membres pourraient s'impliquer. Toutefois, cela devrait être discuté et confirmé dans le cadre d'un plan de travail priorisé.

- Contribution aux efforts de capitalisation thématique préparatoires autour des axes clés d'IMPAC6 ;
- Contribution à l'organisation, la préparation des participants et l'animation d'IMPAC6 ;
- Contribution à des études stratégiques régionales pertinentes (élaboration de la stratégie régionale AMP, identification et prise en compte des AMCEZ dans le dispositif régional de conservation marine, etc.) ;
- Appui à l'internalisation et la mise en œuvre des agendas globaux ;
- Appui aux processus de création d'AMP nouvelles et de mise en réseau ;
- Appui à la capitalisation et au partage régional des expériences développées localement par les praticiens de la conservation et les acteurs locaux ;
- Contribution à des actions de formation, de renforcement des capacités, au développement de contenus didactiques et à l'encadrement pédagogique pour le renforcement des compétences humaines dédiées à la conservation marine.

7. Questionnaire de mobilisation

Les questions ci-dessous serviront à structurer la mobilisation :

a. Nom / Prénom : _____

b. profession / formation initiale : _____

c. Institution / Organisation : _____

d. Fonction : _____

e. Pays d'intervention : _____

f. Contacts : téléphone-whatsapp (+) Email : _____

g. Domaine(s) d'expertise (cochez) :

- ☐ Conservation de la biodiversité marine et côtière
- ☐ Gestion des Aires Marines Protégées
- ☐ Cadre légal applicable aux Aires Marines Protégées
- ☐ Mise en place et gestion des réseaux d'Aires Marines Protégées
- ☐ Gouvernance partagée des AMP et processus de cogestion
- ☐ Données spatiales, bases de données, géomatique et cartographie appliquée aux AMP
- ☐ Restauration de milieux naturels côtiers et marins
- ☐ Changement climatique, solutions fondées sur la nature et résilience côtière
- ☐ Mobilisation des communautés locales dans la conservation marine
- ☐ Education environnementale et communication appliquée aux milieux marins et côtiers
- ☐ Recherche scientifique appliquée aux ressources et à la biodiversité marines
- ☐ Gestion des pêches et valorisation des AMP dans le secteur halieutique
- ☐ Planification marine spatiale appliquée à la conservation
- ☐ Gestion Intégrée de la Zone Côtière et conservation
- ☐ Identification et caractérisation des AMCEZ
- ☐ Autres : _____

h. Souhaitez-vous contribuer à des travaux techniques (rapports, notes, etc.) ? ☐ Oui ☐ Non

i. Disponibilité à participer (cochez) : ☐ Plutôt régulière voire permanente ☐ Par périodes ☐ Ponctuelle

j. Vos attentes ou suggestions : _____

Transmettre le questionnaire rempli à :

Florence Palla (Vice Présidente Régionale CMAP/UICN AC&AO) : pallaflorance@hotmail.com

Avec copie à : Mathieu Ducrocq : mathieuducrocq@gmail.com